



Le Maire

**À l'attention des parents d'élèves
du Groupe scolaire Paul Eluard**

Madame, Monsieur,

Ce vendredi, nous avons été alertés de la présence de plusieurs dizaines de sacs de déchets mentionnés comme amiantés, à l'intérieur du site du chantier de démolition du Galion. Ces sacs étaient stockés et visibles en bordure de la cour de l'école élémentaire Paul Eluard 1.

Le chantier de démolition du Galion est mené par 1001 Vies Habitat, anciennement Logement Francilien, bailleur social présent sur le quartier de la Rose des Vents. L'entreprise Melchiorre, qui est chargée de réaliser ces travaux, a mandaté la société EDBI, entreprise spécialisée et agréée par l'État, pour mener à bien les travaux de désamiantage. Il s'agit donc d'une opération placée sous la seule responsabilité de ce bailleur-propriétaire et des entreprises qu'il a mandatées.

Dès que l'information sur le stockage de ces sacs m'est parvenue, j'ai demandé aux services techniques de la Ville d'Aulnay-sous-Bois d'effectuer toutes les vérifications nécessaires afin que nous soyons assurés du respect le plus complet de l'ensemble des normes de sécurité.

Par ailleurs, des mesures d'air réalisées vendredi sur le site et ses environs, notamment aux abords de l'école, et dont les résultats nous sont parvenus aujourd'hui, attestent qu'aucune fibre d'amiante n'a été décelée. Ces analyses sont réalisées par un laboratoire indépendant, accrédité COFRAC, pour surveiller l'état de qualité de l'air ambiant et s'assurer qu'aucune pollution n'est générée.

Même si la zone de stockage avait été validée par les services de l'État, la Caisse régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France (CRAMIF) en l'occurrence, il me paraît bien sûr impensable d'entreposer des déchets amiantés en bordure d'une cour de récréation.

J'ai donc demandé au bailleur que l'ensemble des déchets amiantés soient évacués et que les déchets restants soient désormais entreposés dans un local clos. J'ai aussi demandé à ce qu'une évacuation des déchets plus régulière, au fil de l'eau, soit mise en place.

J'ai enfin demandé à ce que 1001 Vies Habitat organise rapidement des réunions d'information par secteur afin d'expliquer chaque étape de la démolition du Galion.

Par ailleurs, j'ai demandé à mes services que des mesures de contrôle de l'air soient effectuées par la Ville d'Aulnay-sous-Bois, notamment aux abords du groupe scolaire Paul Eluard. Une première mesure aura lieu ce mercredi.

Conscient des inquiétudes légitimes des parents d'élèves, j'avais proposé à l'équipe de direction du groupe scolaire de venir très rapidement à votre rencontre, dès aujourd'hui, accompagné de représentants des entreprises intervenantes et du bailleur, à 16 heures sur temps scolaire, afin de permettre aux membres de la communauté éducative d'y participer, ou bien à 17 heures.

Les représentants de parents d'élèves ont préféré que cette réunion se tienne plutôt en fin de semaine. Dans l'attente de la tenue de cette prochaine réunion, je tenais cependant à vous apporter dès à présent les éléments dont je dispose afin de vous rassurer sur la sécurité des enfants, mais aussi de toutes celles et tous ceux qui fréquentent l'école.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Le Maire,

Bruno BESCHIZZA

**Vous pouvez consulter les résultats des analyses des prélèvements de l'air effectués
autour du chantier vendredi dernier en scannant le qr code ci-contre :**

ou en recopiant le lien suivant : <https://goo.gl/JHbVSx>

